



FRANSABANK
EL DJAZAÏR SPA

Revue presse

Du 01 au 31 Janvier 2016

APS – 06/01/2016

La Banque d'Algérie va refinancer les banques dès février (Laksaci)

ALGER - La Banque d'Algérie compte injecter, à partir de février prochain, des liquidités pour refinancer les banques dont les ressources se sont contractées en 2015 après un excédent enregistré durant plusieurs années, a fait savoir, mercredi à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

"La Banque centrale a commencé à réduire graduellement les reprises de liquidité. Il est attendu un retour des banques et établissements financiers au refinancement auprès de la Banque d'Algérie, notamment via le réescompte, à partir de février", a-t-il indiqué lors la présentation du rapport de conjoncture économique des neuf premiers mois de 2015 lors d'une réunion qui l'a regroupé avec les P-dg des banques et établissements financiers en activité en Algérie.

Les banques n'ont pas eu recours à la Banque centrale pour se refinancer depuis 2001, a-t-il observé.

Cette mesure vise non seulement à faire face à l'amenuisement de l'excès de liquidités mais aussi à dynamiser le marché monétaire interbancaire, indique le rapport de la Banque centrale présenté par M. Laksaci.

A fin septembre 2015, la liquidité globale des banques s'est établi à 1.828 milliards de dinars (mds DA) contre 2.730,88 mds DA à fin septembre 2014.

"La forte baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures en est la principale cause, en contexte de persistance du choc externe", explique le document qui souligne que "sous cet effet, le marché monétaire interbancaire a enregistré une augmentation des montants échangés, soit 370,5 mds DA à fin juin 2015 contre 96,5 mds DA à fin décembre 2014".

"Eu égard au choc externe violent, le rythme d'expansion des crédits à l'économie ne semble pas être soutenable sans recours de certaines banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie", relève le rapport.

Dans ce même contexte, le gouverneur de la Banque centrale a indiqué que son institution travaillait à sensibiliser les banques pour jouer pleinement leur rôle de "collecteurs" de ressources à travers l'offre de produits attractifs, en vue de mieux contribuer à la croissance économique du pays.

De janvier à septembre 2015, les crédits à l'économie ont poursuivi leur progression de 13,35% contre 19,91% à fin septembre 2014.

L'analyse de la structure de ces crédits par secteur juridique montre que 52,43% des crédits ont été accordés au secteur public contre 47,57% au secteur privé dont 6,09% aux ménages.

En terme de valeur, les crédits accordés au secteur public ont été de l'ordre de 3.865,3 mds DA à fin septembre 2015 contre 3.382,3 mds DA à fin décembre 2014, soit une hausse de 14,28%.

Le montant des crédits contractés par le privé s'est établi à 3.058 mds DA à fin septembre 2015 contre 2.717,7 mds DA à fin décembre 2014, soit une croissance de 12,5%.

Par ailleurs, la structure des crédits par maturité indique qu'à la fin septembre 2015, les crédits octroyés à court terme représentent 24,76% du total des crédits contre 75,21% pour les crédits à moyen et long terme.

M. Laksaci a indiqué, par ailleurs, qu'une opération d'audit des banques serait lancée prochainement afin d'évaluer la résilience des banques et leur capacité à faire face au choc externe.

EL WATAN- 06/01/2016

L'avant-projet de révision de la constitution rendu public

Le «changement» n'a pas eu lieu

La révision de la Loi fondamentale du pays consacre, certes, tamazight comme langue officielle, et revient à la limitation des mandats présidentiels, mais ne consent aucune avancée démocratique.

L'avant-projet de révision constitutionnelle est enfin rendu public. En gestation depuis quatre ans, la mouture finale du «plus important chantier» du président Bouteflika durant son quatrième mandat ne contient que quelques nouveautés. Ce n'est finalement pas la «grande révolution» de la législation nationale devant jeter les bases «d'un Etat civil» promis depuis 2014. Dévoilé hier lors d'une conférence de presse par le chef de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, ce document propose, notamment, le retour à la limitation des mandats présidentiels, l'officialisation de la langue amazighe et certaines codifications de l'exercice politique dans le pays.

En effet, après avoir violé la Constitution en 2008 pour permettre au chef de l'Etat de briguer deux mandats supplémentaires, le pouvoir décide de reproduire l'ancien article 74 contenu dans la Loi fondamentale de 1996. «La durée du mandat présidentiel est de cinq ans et le président de la République est rééligible une seule fois», stipule le nouvel article 74 proposé dans cet avant-projet.

Qualifiée «d'antidémocratique» en 2008, cette disposition deviendra, selon ce texte, «intangible» en vertu de l'article 178 qui énumère les constantes immuables de l'Etat. Et comme le pouvoir algérien maîtrise l'art de défendre tout et son contraire en même temps, Ahmed Ouyahia a présenté des arguments justifiant cette décision. «Cela participe du respect de l'alternance au pouvoir», lance-t-il d'emblée.

Le chef de cabinet de la Présidence justifie également les décisions précédentes : «En 2008, la suppression de la limitation des mandats répond à une demande insistante de la population qui souhaitait que le président Bouteflika reste au pouvoir (...) en 2014, le président de la République a fait un sacrifice pour éviter au pays de sombrer dans la violence», estime-t-il. Ahmed Ouyahia rejette, dans ce sens, le terme «violation» de la Constitution, affirmant que «la matrice de celle de 1963 est restée la même jusqu'à aujourd'hui». «Elle n'a connu que des améliorations et des enrichissements», soutient-il.

Concernant l'officialisation de la langue amazighe, Ahmed Ouyahia explique aussi sa non-intégration dans la short-liste des constantes intangibles «par la nécessité de la promouvoir et de la standardiser au préalable». Se félicitant du fait que ce document renforce les droits de l'opposition, les libertés individuelles et collectives ainsi que la liberté de la presse, l'orateur défend ce projet qualifié par l'opposition de «non-événement».

TSA – 16/01/2016

Usine Peugeot en Algérie : la date de l'annonce officielle fixée

L'annonce officielle de l'implantation d'une usine du groupe PSA (Peugeot-Citroën) en Algérie aura lieu lors de la réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français, les 20 et 21 février prochains à Alger, a-t-on appris de source proche du projet. « Nous allons signer le pacte des associés à l'occasion de la prochaine réunion à Alger du Comité intergouvernemental algéro-français », affirme la même source.

Les associés de l'usine algérienne de Peugeot ont récemment visité le terrain qui devrait accueillir l'usine près de celle de Renault Algérie à Oued Tlelat près d'Oran. « Nous avons bien avancé dans l'étude du projet », ajoute notre source.

L'usine algérienne de PSA fabriquera « trois modèles : la Peugeot 301, la Peugeot 208 et la Citroën C Elysée. Le démarrage de la production est prévu fin 2018-début 2019", selon Abderrahmane Benhamadi, patron de Condor, l'un des associés. Les autres actionnaires sont Peugeot, PMO Constantine et une entreprise privée de médicaments.

EL WATAN – 16/01/2016

Vers un baril à 20 dollars ?

Les cours du pétrole s'enfonçaient dans le rouge, hier, évoluant désormais sous le seuil des 30 dollars le baril. Le retour imminent du pétrole iranien sur le marché ravive les inquiétudes quant à une offre déjà surabondante.

Hier, l'Union européenne (UE) a pris ses dispositions pour être en mesure de lever ses sanctions contre l'Iran dès que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) aura donné son feu vert, conformément à l'accord signé en juillet.

Les Etats-Unis et l'ONU doivent également lever leurs sanctions immédiatement après le feu vert de l'AIEA. L'accord en question, qui garantit le caractère civil du nucléaire iranien, met fin à plus d'une décennie d'isolement diplomatique de l'Iran, dont l'économie a été lourdement pénalisée par les sanctions occidentales. Mais il pourrait, néanmoins, mettre à rude épreuve les marchés pétroliers, dont les cours et les investissements sont très affectés par les excédents de l'offre. Une chose est sûre : la levée des sanctions occidentales qui pèsent sur l'économie iranienne renforce les inquiétudes sur les marchés pétroliers. Les excédents de l'offre pourraient grimper davantage à l'arrivée des barils iraniens, ce qui contribuerait à une rechute des prix qui s'affaissaient hier dangereusement sous les 30 dollars le baril. Les cours ne devraient remonter la cote de sitôt, tant les fondamentaux persistent sur une tendance inchangée. Un peu partout chez des membres de l'OPEP et les producteurs non OPEP, l'on se montre désormais très inquiets sur l'avenir des prix. Quatorze mois après l'offensive des Saoudiens contre les producteurs de schiste américains, le bilan de cette stratégie, dite de défense des parts du marché, est pour le moins très critique. Des économies parmi les membres de l'OPEP se sont effondrées, d'autres ont clairement ralenti. Le coût de la stratégie saoudienne au sein de l'OPEP se révèle décidément insoutenable pour bien des membres. Après avoir légèrement rebondi jeudi sous l'effet d'un rééquilibrage technique, les cours du Brent et du Light Sweet Crude (WTI) ont rapidement retrouvé leurs vieux démons hier, plongeant à moins de 30 dollars le baril, leur plus bas niveau en 12 ans.

Les producteurs au bord de l'asphyxie

Le pétrole de référence européenne et son homologue new-yorkais ont connu la pire semaine de repli depuis juin 2011, alors que les cours n'ont pas connu de tels niveaux depuis février 2004 pour le Brent et novembre 2003 pour le pétrole de référence américaine, le Light Sweet Crude (WTI). Autrement dit, les prix retrouvent leurs niveaux d'avant-l'ascension qui a marqué la précédente décennie.

L'effet principal de cette dégringolade amorcée depuis juin 2014 s'est évidemment fait ressentir sur les économies des pays exportateurs de pétrole. Alors que les monarchies du Golfe et l'Algérie se sont mises depuis peu au régime d'austérité, la Russie de Vladimir Poutine s'est alarmée hier de voir les cours chuter à de pareils niveaux. Le rouble et la Bourse de Moscou plongeaient hier dans le sillage des prix du pétrole, dont la chute assombrit les perspectives économiques de la Russie et pose des risques sérieux pour le budget, selon le Premier ministre, Dmitri Medvedev. Tous les pays exportateurs de pétrole devraient faire face à des déficits record. Mécaniquement, ces pays vont mettre à rude épreuve leurs amortisseurs financiers et brûleraient leurs réserves de change plus vite que prévu, au fur et à mesure que les cours se logent encore dans les paliers inférieurs de la pyramide.

Les analystes n'hésitent plus à évoquer une perspective d'un baril à 20 dollars. La question qui taraude tous les esprits est celle de savoir avec quelle rapidité l'Iran peut augmenter sa production. Ce qui est certain pour bon nombre d'observateurs, c'est que l'excédent de pétrole stocké en Iran recherchera un débouché dès la levée des sanctions. Une donne qui aidera à coup sûr, du moins à court terme, à accroître la fébrilité du marché. Hier vers 15h (heure algérienne), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 29,71 dollars sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,18 dollar par rapport à la clôture de jeudi. A la même heure, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de WTI pour livraison en février perdait 1,48 dollar à 29,72 dollars. Face à ces planchers, la clé de la résistance réside dans les capacités de chacun des pays exportateurs à faire valoir ses amortisseurs financiers et les produits de substitution aux recettes pétrolières.

ECO NEWS- 17/01/2016

L'ICD compte s'implanter en Algérie Abonnez-vous au flux RSS des articles

La société islamique pour le développement de secteur privé, (ICD), filiale de la Banque islamique de développement (BID), prévoit de s'installer en Algérie afin de faire du Maghreb une plate forme pour son implantation sur le marché Africain.

Les ambitions de l'installation de cette société, dont l'Algérie est membre, se multiplient, et le marché algérien compte parmi ses prochaines cibles. Après son installation en Tunisie (en transformant un établissement de leasing en une grande banque au capital de 150 millions de dinars) et au Maroc, où elle finalise son projet d'implantation, «l'ICD prévoit de lancer des négociations pour son installation en Algérie», a indiqué Mohamed Maher Mannai, directeur de la gestion des programmes à la BID, section conseil et service et gestion des fonds.

Le choix de Magreb pour l'installation d'une plate forme est dû au fait que cette région utilise trois langues, et possède une ressources humaines qualifié par rapport au autres pays d'Afrique, a-t-il expliqué.

Cette société qui utilise le principe de la finance islamique pour soutenir les investissements, est spécialisée dans le financement du secteur privé, notamment les PME. Un domaine dont le besoin est important en Algérie, sachant que cette société est implantée dans plusieurs pays où la finance islamique est pôle position sur le marché. A l'instar du Tadjikistan, Indonésie, au Caraïbes elle et prévoit le lancement de 19 projets. Sur le marché africain, la société a déjà ouvert deux banques l'année dernière au Sénégal, et en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le même responsable a révélé qu'en Algérie le problème se pose dans la réglementation, qui n'est pas adéquates, pour pratiquer les deux modes de financements. De plus, il n'y a que la Mourabaha qui est proposée, alors que d'autres produits existent sur le marché.

La finance islamique est passée d'une finance typiquement dans les pays islamique à une finance participative dans les pays industriels. Car elle est basée sur l'économie réelle, selon notre interlocuteur.

TSA -19/01/2016

L'ONS continue de voir l'inflation à un niveau raisonnable

Le taux d'inflation en Algérie s'est établi à 4,8% en 2015, contre 2,9% en 2014, selon les chiffres de l'Office national des statistiques, publiés ce mardi via l'agence officielle APS.

Pour les biens alimentaires, la progression est de 4,7%, selon la même source. Les augmentations les plus importantes ont été constatées pour les légumes frais (+11,44%), la pomme de terre (+10,77%), les poissons frais (+10,32%) et les boissons non alcoolisées (+8,31%). À l'inverse les produits alimentaires en baisse sont essentiellement les fruits frais (-1,66%) et les œufs (-12,18%).

Ces chiffres de l'ONS contrastent avec la réalité vécue par les Algériens sur le terrain. En 2015, la situation du pouvoir d'achat a été aggravée par la baisse du dinar (-25% par rapport au dollar), ce qui a rendu les produits importés et ceux produits localement plus chers.

L'ONS continue d'affirmer que ces calculs sont « techniquement » bons. Mais le panier de référence utilisé par l'organisme des statistiques semble dépassé et ne reflète plus la réalité des dépenses des ménages algériens.

TSA – 24/01/2016

Fonds de régulation des recettes (FRR) : les versements en chute libre

Les versements au Fonds de régulation des recettes (FRR) ont chuté de plus de 80% durant les 10 premiers mois de l'année 2015. Elles se sont établies à 255,95 milliards de dinars contre 1 307,36 milliards durant la même période de 2014, selon les chiffres du ministère des Finances publiés ce dimanche 24 janvier via l'agence officielle APS.

Les prélèvements opérés à partir de ce Fonds, destinés à financer le déficit du Trésor public ont atteint 1 850 milliards de dinars entre janvier et octobre 2015 contre 2 965,67 milliards durant la même période de 2014, selon la même source.

Cette baisse est liée à la baisse de la fiscalité pétrolière. La fiscalité pétrolière recouvrée durant les dix premiers mois de 2015 a atteint 1 978,9 milliards de dinars contre 2 885 milliards durant la même période de 2014, soit une baisse de 31,4% en un an, selon cette source.

TSA – 30/01/2016

Le point sur l'actualité économique du 30 janvier

11:11 samedi 30 janvier 2016 | Par Ghaliha Dinkaci | Economie



Le pétrole gagne près de 12% cette semaine

Le Brent (référence pour le pétrole algérien) termine la semaine en forte hausse. Vendredi, en clôture, il progressait de 4,12%, à 35,88 dollars. En cinq jours, le Brent a augmenté de 11,57% de sa valeur. À New York, hier, le cours WTI a terminé la semaine en hausse, à 33,62 dollars. Cette hausse s'explique par les informations sur des négociations entre la Russie et l'Opep afin de réduire leur production.

Cours du dinar

Ce samedi, sur le marché interbancaire officiel, l'euro se négocie à 116,85 dinars. Le dollar américain s'échange à 107,39 dinars et la livre sterling est à 153,15 DA. Les cours du dinar sur le marché parallèle restent orientés à la hausse. Un euro vaut 182,5 DA, le dollar s'échange à 168 DA et la livre sterling à 240 DA.

Les matières premières agricoles

Le cours du blé (Chicago) a progressé de 00,59%, à 475 dollars la tonne. Le café « Arabica New York » se négocie à 116,30 dollars par sac (un sac représente 60 kilos), soit une baisse de 2,19%. Depuis le début d'année le cours du café a perdu 6,79% de sa valeur. Quant au cours du sucre, il s'échange à 408,80 dollars la tonne, en hausse de 00,69%. En cinq jours le cours du sucre a perdu 4,44% de sa valeur.